

## 30<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DU SNTRS-CGT

Notre 30<sup>e</sup> congrès à Sète, du 30 novembre au 3 décembre 2021, a été l'occasion de renouveler le bureau national et la commission exécutive. **Les congressistes ont élu à l'unanimité les deux co-secrétaires généraux : Josiane Tack, Ingénieure de recherche en informatique au CNRS affectée au laboratoire Géosciences Montpellier, secrétaire générale sortante et Patrick Boumier, Directeur de recherche au CNRS à l'Institut d'Astrophysique Spatiale d'Orsay, membre du bureau national depuis 2018.**



**L**E CONGRÈS s'est déroulé dans des conditions sanitaires aménagées permettant de rassembler 77 camarades dont 63 délégués (31 femmes / 32 hommes), pour débattre et voter sur le rapport d'activité, le document d'orientation, les fiches revendicatives et des améliorations statutaires. Lors du rapport introductif, Josiane Tack a retracé l'activité du syndicat sur la dernière année, afin de compléter le rapport d'activité soumis aux congressistes en vue du congrès initialement programmé en mars 2021 et reporté, suite au 3<sup>e</sup> confinement.

**Le congrès fut riche en prises de parole, avec notamment des débats sur les Commissions administratives paritaires, l'environnement, l'engagement militant et nos communications...**

Nous avons organisé deux soirées thématiques, une sur le télétravail et l'organisation du travail, la seconde sur l'organisation du syndicat, du local au national. Cette seconde thématique a permis d'échanger entre les camarades des différentes sections sur les

questions liées à l'impact de l'activité syndicale sur leur vie professionnelle ou personnelle ainsi que les outils syndicaux permettant d'avoir des moments d'échange contribuant au développement des liens entre militant-es. À la suite du congrès, pour renforcer la volonté d'un travail plus collectif et contribuer à son développement, il a été décidé de mettre en place des groupes de travail thématiques.

**A 73 ans, le SNTRS-CGT doit rester jeune et se renouveler.**

Nous avons observé un rajeunissement des instances du SNTRS-CGT. Le bureau national comprend 17 camarades (9 F / 8 H) dont 5 nouveaux et nouvelles camarades, avec une meilleure représentativité des organismes de recherche (CNRS, Inserm, IRD, INRIA). La commission exécutive comprend 55 camarades (22 F / 33 H). La direction en binôme s'inscrit dans un esprit de complémentarité pour plus d'efficacité et une force de frappe accrue.

**Quelle est la feuille de route du syndicat ?**

La feuille de route peut se résumer aux différents thèmes abordés dans la motion adoptée à l'unanimité durant le congrès : l'attaque de la Cour des comptes contre les organismes nationaux de recherche qu'elle veut dissoudre dans les universités ; l'évaluation des unités de recherche et la volonté du HCERES de supprimer les visites de laboratoire ; la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche, avec ses décrets délétères privilégiant le recours aux appels à projets et les recrutements non statutaires ; l'accumulation de réformes qui montrent leurs effets nocifs sur la place de la recherche française dans le monde.

Le syndicat va porter ses actions sur la défense et la reconquête des organismes de recherche et des statuts du personnel, la défense des salaires et des grilles indiciaires, la lutte contre l'individualisation des rémunérations et la casse des collectifs de travail renforcées par la loi de programmation de la recherche. Les chaires de « professeur junior » et le RIPEC (prime chercheur-ses) illustrent les dernières attaques en la matière.